



# APAESIC la Lettre

## N°53 – JUIN 2012



### LE MOT DU PRÉSIDENT

**C**hers Amis,

**C**ette lettre a pour fil rouge l'accompagnement des enfants au cours de leur parcours au sein du service de pédiatrie. Vous savez combien il est important que l'enfant, quel que soit son âge, se sente entouré, écouté, entendu afin de prévenir l'isolement dans lequel la maladie le met vis-à-vis de ses amis et de sa famille.

**A** travers trois témoignages de soignants, de bénévoles de l'association, de parents, nous découvrons le parcours de ces enfants et combien cet accompagnement apporte aux uns et aux autres. Merci à Marie Cécile, à Claude et à la maman de Louis pour ces quelques lignes pleines d'espérance. Vous découvrirez également l'annonce du lancement, à partir de septembre, des groupes de parole destinés à la fratrie d'un enfant malade, afin que les frères et sœurs soient aussi accompagnés.

**D**ans cette lettre, vous trouverez en page 4 notre rapport de gestion et d'activité pour l'année 2011. Vous constaterez que nos efforts comme de coutume portent sur les animations et l'aide aux familles, deux axes majeurs pour assurer un bon accompagnement, et que nos frais de gestion ont encore diminué pour atteindre 2% de nos dépenses. Grâce au mécénat de certaines fondations d'entreprise, nous clôturons cet exercice avec des comptes équilibrés. Cependant les adhésions sont en nette régression, ce qui m'amène à vous solliciter à nouveau pour nous aider directement ou indirectement à travers l'organisation de manifestations au bénéfice de l'Apaesic. Toutes vos aides seront les bienvenues.

Bonne lecture et à bientôt,

*Olivier Pujol*

## **MISSION SPÉCIALE POUR LES BÉNÉVOLES DE L'APAESIC**

**Il y a quelques mois, l'Apaesic était sollicitée par les soignants du Département de Pédiatrie pour une mission exceptionnelle en « secteur protégé » auprès d'un très jeune enfant, Brian, appelé à subir une chimiothérapie « lourde ».**

Ce type de traitement suppose un isolement de longue durée, trois semaines minimum, des conditions de visite particulières (port d'une blouse, d'une charlotte et d'un masque), ainsi qu'une surveillance constante du malade, surtout s'il s'agit d'un tout-petit.

Des circonstances particulières ayant entraîné une indisponibilité partielle des proches de Brian et notamment de sa maman, les Cadres infirmiers du service ont estimé qu'une aide extérieure ponctuelle s'avérait nécessaire, en sus des concours obtenus du milieu éducatif. La demande des soignants a immédiatement été présentée aux bénévoles qui, chaque week-end, animent avec bonheur la salle de jeu.

Les bonnes volontés ne se sont pas fait attendre : la quasi-totalité des bénévoles a répondu « présent » sur la tranche horaire proposée, c'est à dire la fin de la journée en semaine, période où il convenait d'assurer entre autres le repas et le coucher du petit bonhomme. Ces interventions se sont poursuivies sur plus de trois semaines, dans l'attente que le garçon puisse enfin être « libéré ».

Une telle expérience, pour être exceptionnelle, ne constitue pas une première : à plusieurs reprises depuis la mise en place en 2007 d'une équipe d'animation de la salle de jeu par l'Apaesic (à la demande des soignants, rappelons-le,) nos services avaient été requis pour assister tel ou tel enfant, dans des conditions analogues, c'est à dire, situation d'isolement et d'indisponibilité parentale, et c'est bien volontiers que nous nous étions efforcés de remplir ce rôle.

Le constat de cette dernière mission paraît très positif à tous les niveaux. Nous avons apporté au service le « complément de présence » souhaité pour assurer la sécurité et le confort du malade. Nous avons permis à la maman de Brian de s'éloigner de son fils rassurée sur les attentions dont il bénéficierait

pendant son absence, ce qui rentre pleinement dans les objectifs de notre association, qui est en premier lieu une association d'aide aux « parents » d'enfants soignés à l'Institut Curie. Le petit garçon, lui, ne semble pas avoir souffert de la succession de personnes différentes auprès de lui, et d'après les témoignages des uns et des autres, s'est toujours montré coopératif et ouvert. Il est vrai que tous ont œuvré pour la satisfaction de ses besoins et envies, avec une patience et une générosité exemplaires : qu'ils en soient ici sincèrement remerciés.

Mais eux, les intervenants, comment ont-ils vécu l'expérience ? Nous les avons interviewés au cours d'une récente réunion : nul n'a évoqué la difficulté d'effectuer cette seconde « journée » après celle de travail, ne s'est plaint des conditions, parfois inconfortables, liées à ce type d'hospitalisation. Tous ont laissé éclater leur joie d'avoir pu accompagner, jour après jour, un enfant en difficulté, et l'on comprend le plaisir éprouvé aux côtés de Brian. À cela s'ajoute la satisfaction d'avoir participé à la vie du service : de nouveaux contacts empreints de confiance se sont noués entre infirmières et bénévoles.

Alors, demain, après-demain, si le cas se présente à nouveau ? C'est de grand cœur que nous accepterons de contribuer à la « bonne marche » du service, à l'agrément des enfants, au soutien des parents. Il convient néanmoins de souligner que l'engagement pris par un bénévole vis à vis de l'Apaesic, lors de son « embauche », ne concerne que l'animation en salle de jeu les week-ends et jours fériés. En ce sens, il est loisible à un bénévole de ne pas participer à de telles opérations, quelles que soient les raisons. Plus qu'une force de frappe, nous constituons une réserve sur laquelle le service sait pouvoir compter, sans que l'on puisse prévoir le jour ou l'heure de son appel...

***Claude PLASSERAUD, Responsable de la gestion des bénévoles.***

## Le lycée à l'hôpital et à domicile, ou Baudelaire et le Bac

### Une maman témoigne

Le premier jour des vacances de Noël, un scanner passé en urgence révèle que Louis doit être hospitalisé à l'Institut Curie le jour même. Quinze jours plus tard, le frère de Louis et leur papa reprennent le chemin de la maison. Je reste avec Louis. En pédiatrie, j'avais repéré la salle réservée à l'école. J'y suis allée lorsque les vacances ont pris fin. La plupart des enfants étant petits, les cours s'adressaient uniquement aux primaires. Louis avait 16 ans, il était en première S. Mais j'apprends que des professeurs de l'association l'École à l'Hôpital peuvent venir donner des cours particuliers. J'accepte aussitôt cette possibilité, en accord avec Louis bien sûr. La responsable de l'association prend contact avec moi. Je signe une autorisation afin qu'elle puisse informer le lycée de Louis. Il aura son premier cours de mathématiques mi-janvier. Physique chimie, histoire géographie, anglais et français suivront jusqu'à la fin de son traitement. Même si les circonstances (état physique, séjours de courte durée, vacances scolaires) feront qu'il ne bénéficiera que de peu d'heures de cours, le fait même qu'une personne vienne s'occuper de lui était très important pour son moral et son désir de ne pas perdre pied.

L'année de la première étant l'année de l'épreuve anticipée de français au baccalauréat, l'objectif était de la passer et également de passer en terminale. Parallèlement à ce dispositif, le lycée a mis en place un protocole de prise en charge appelé Service d'Assistance Pédagogique à Domicile (SAPAD), chapoté par l'inspection académique. Les principales matières étaient concernées. Lorsque Louis revenait de ses séjours à l'Institut, les professeurs venaient à la maison. Un planning a été établi, plus ou moins respecté avec les aléas de la maladie et du traitement.

Son professeur de l'option musique, une charmante jeune femme, nous a déclaré en riant lors d'une visite : « Et voilà, moi je ne compte pas ! Mais je peux quand même venir donner des cours ». Elle ne recevait pas d'indemnités, contrairement aux professeurs entrant dans le protocole. Louis a accepté, et elle est venue plusieurs séances. Ses camarades, à tour de rôle, photocopiaient les cours de la semaine que je récupérais le samedi matin au lycée, situé à 500



mètres de la maison. De janvier à juin, Louis n'a pu retourner au lycée que les trois derniers jours de classe. Les cours particuliers ont repris fin août. Avec la rentrée qui correspondait à la fin du traitement, ils se sont arrêtés et Louis a repris le chemin du lycée avec joie.

La responsable de l'association a été notre intermédiaire avec le lycée durant l'année, effectuant les démarches pour qu'il puisse passer l'épreuve de français en juin et pour qu'il ait un tiers temps. En mai, en raison de son état physique, nous prendrons la décision qu'il la passe en septembre. Notre demande a été accordée. Cela s'est passé à 70 km de notre lieu d'habitation et je l'ai accompagné. L'orale se déroulait l'après-midi. Juste avant, Louis me dit, en me présentant un poème de Baudelaire *La Chevelure* : « J'ai fait l'impasse sur ce texte ». À cette époque, il n'avait plus un cheveu sur la tête et depuis longtemps, il ne portait ni prothèse capillaire, ni bonnet. Je lui ai répondu sans hésiter : « L'examineur n'osera pas ». Eh bien si, elle a osé ! En lui énonçant le titre, le professeur l'a regardé, et a alors réalisé sa bévue. Elle s'est reprise : « À moins que cela ne vous ennuie. » Il n'a pas osé dire oui. Il s'en est, heureusement, bien sorti.

Grâce à tous ces dispositifs, Louis est passé en terminale S. Ses professeurs lui ont fait confiance et l'ont jugé apte à suivre. L'année de terminale s'est très bien passée et s'est soldée par une très belle mention au baccalauréat. Je remercie vraiment tous ces professeurs, bénévoles ou non, sans qui Louis n'aurait jamais pu passer dans la classe supérieure. Également la responsable de l'École à domicile qui nous a déchargés de toutes les démarches administratives.

Quatre ans plus tard, Louis est en troisième année de médecine et poursuit avec sérénité des études qui le passionnent.

*La maman de Louis*

## EMAJA – Qu’es a quo ???

Depuis de nombreuses années, les parents, les jeunes et les soignants du Département d’Oncologie Pédiatrique appellent de leurs vœux une unité spécifique réservée aux « grands. » Un pas a été franchi le 2 mai dernier avec la création d’EMAJA : Equipe Mobile Adolescent Jeunes Adultes, un projet innovant pour la prise en charge des 15/25 ans.

Cette équipe est composée d’une infirmière à plein temps (Marie-Cécile Lefort, déjà connue par de nombreuses familles qui sont passées par la Pédiatrie) et d’une assistante sociale à mi-temps (Socorro Flores) qui travaillent en lien étroit avec les médecins, oncologue et pédiatre (Valérie Laurence, Hélène Pacquement), les pédopsychiatre et psychologue (E. Seigneur, C. Flahault). Cette équipe travaille de façon transversale sur l’Institut Curie pour une meilleure prise en charge des 15/25 ans. Elle a pour mission de coordonner, créer un lien et une cohésion dans le parcours des adolescents et jeunes adultes.

Pour cela, elle met à la disposition des patients et de leur famille une « hotline » (numéro : 07 77 79 57 45) qui permet d’être à l’écoute et de répondre aux questions et d’orienter si besoin.

C’est une équipe mobile qui est amenée à se déplacer sur les différents lieux de prise en charge : lieu d’intervention chirurgicale, centre de soins de suite et de réadaptation... Elle peut aussi être amenée à accompagner le patient à une consultation s’il le souhaite. Cette équipe a pour souci une prise en charge globale du patient tout au long de son traitement mais aussi après. Pour cela, elle fait le point régulièrement avec lui pendant et après le traitement sur ses projets scolaires, professionnels, sa prise en charge psychologique et son insertion sociale.

Ce projet est financé par l’INCA dans le cadre d’un appel d’offre lancé à l’automne 2011 pour le « soutien à l’émergence de projets intégrés et novateurs en faveur des adolescents et jeunes adultes atteints de cancer. »

### RAPPORT DE GESTION ET D’ACTIVITES DU CONSEIL D’ADMINISTRATION DE L’APAESIC EXERCICE 2011

## I- Rapport de gestion sur l’exercice 2011

### 1. Rappel du projet associatif

Depuis 1985, l’Apaesic est au service des familles dont l’enfant est soigné à l’Institut Curie.

Ses missions sont les suivantes :

- Apporter un soutien moral et matériel à l’enfant atteint d’un cancer ainsi qu’à sa famille
- Améliorer la qualité de vie de l’enfant et de sa famille au sein de l’hôpital
- Participer aux projets de recherche médicale liés aux tumeurs de l’enfant
- Informer l’ensemble des familles et le public
- Dialoguer avec les milieux professionnels

### 2. Présentation du compte d’exploitation 2011.

#### 2-1- Les charges.

Missions et charges 2011	en €	% du total	2011/2010
A Animations	65 436	59%	90%
B Aides aux familles	34 903	32%	29%
C Recherche - projets médicaux	1 398	1%	-90%
D Équipement et déco hôpital	4 472	4%	216%
E Frais de gestion	1 961	2%	-12%
F Communication		0%	-100%
D amort, provisions	2 811	3%	-59%
<b>total charges</b>	<b>110 981</b>	<b>100%</b>	<b>25%</b>

- **MISSIONS A ET B**: soutien à l'enfant hospitalisé et à sa famille : 91 % des dépenses y sont consacrées :

Les **animations** dans le service représentent le **plus gros poste** de dépenses de l'association en 2011 (59%). Elles comprennent les activités suivantes

- Musique : 20 069 € (+ 6% par rapport à 2010)
- Arts plastiques 29 684 € (+ 100%)
- Clowns : 12 000 € (identique)
- Fête de Noël : 3 172 € (+2%)
- Goûters, sorties : 511 € (+76%)

Elles progressent de **90 % par rapport à 2010**. Cette progression est liée à la prise en charge à 100% de l'atelier d'arts plastiques.

Les **aides financières aux familles** représentent le **second poste de dépenses** de l'association (32 %), en augmentation de 29% par rapport à 2010.

**L'équipement et la décoration de l'hôpital** (4 %) : essentiellement la réalisation du très beau projet de décoration de l'Hôpital de Jour financé par la Fondation Total.

- **MISSION C** : la recherche et les projets médicaux.

- En 2011, les 1 398 euros concernent la prise en charge de la deuxième session de formation en hypnose d'une infirmière dans le cadre de la lutte contre la douleur

- **AUTRES CHARGES E** : des frais de gestion limités (1 961 euros, soit 2 % des charges 2011), en diminution de 13 % par rapport à 2010.

Le total des charges est en progression de **22 037 euros (+ 24,77%)** par rapport à 2010. Cette augmentation s'explique notamment par la prise en compte des arts plastiques (+ 29 684), la musique (+ 1 071 €), cette variation est amoindrie par la baisse du poste recherche (- 13 292) et les économies réalisés sur les frais généraux (-270), la communication (-2 188) et les amortissements (-4 124).

## 2-2 : Les produits.

Produits 2011	en €	% du total	2011/2010
Adhésions	4 080	4%	-6%
Dons	39 872	36%	3%
Manifestations	8 369	7%	-1%
Ventes	615	1%	-60%
Mécénat	57 570	51%	759%
Divers	550	0%	2650%
Produits Sicav	1 394	1%	-66%
<b>total</b>	<b>112 449</b>	<b>100%</b>	<b>76%</b>

La forte progression des produits de plus de 76 % par rapport à 2010 permet de dégager un bénéfice.

- **Les adhésions** : représentent 4% des produits et sont en baisse de 6% par rapport à 2010 : soit 204 adhésions contre 216 en 2010.
- **Les dons** représentent 36 % de nos recettes et progressent de 3% pour la deuxième année consécutive.

Certains dons de **société ou d'associations** méritent d'être cités, tant par leur importance que par la fidélité des engagements dont ils témoignent à l'égard de notre association :

La société KPMG : 10 000 €, l'association ACT (2000 €), AMGEN SA (500 €), la Maison des Enfants des Cheminots (1000 €).

Une famille a donné 2 000€ et une petite dizaine d'autres familles ont effectué des dons supérieurs à 500 euros.

• **Le mécénat : avec une progression de 759 %** est devenu le premier de nos produits car il représente 51 % des recettes :

- GDF SUEZ pour 40 000 €
- Hop'Art a participé par le biais d'une subvention à hauteur de 7 070 €
- La Fondation Totale pour 5000 €
- Le Rotary Club d'Orsay pour 2 500 €.

• **Les manifestations : 7 %** des produits, en diminution de 2 %.

• **Les ventes de cartes de correspondance et de T- shirts : 1% des produits**, en baisse de 60 %.

• **Les produits de la vente de Sicav de trésorerie**, ont rapporté 1 394 €, soit 1%.

### 3. Résultat de l'exercice

charges 2011	en €	produits 2011	en €
total dépenses	110 981	total	112 449
Bénéfice	1 468		

**Le résultat comptable de l'exercice est un bénéfice 1 468 euros contre une perte de 24 947 euros en 2010.**

**Nous vous proposons d'affecter ce résultat dans sa totalité dans le fonds associatif.**

### 4- Le bilan comptable

• **Au passif** : le fonds associatif diminue de 24 947 euros (perte de 2010) et s'élève à 133 587 euros. Le fonds associatif avec droit de reprise correspond à la provision de 4 865 euros pour le projet câblage des chambres. Le poste créances fournisseurs est constitué pour 861 euros une provision des honoraires du Commissaire aux Comptes en 2011, pour 1 246 euros la dette envers l'Institut Curie pour l'atelier relaxation des parents et de 7 368 euros le solde du câblage. Les produits constatés d'avance représentent le mécénat de GDF SUEZ pour 2012. Après intégration du bénéfice de 2011, le total du bilan s'élève à 189 395 euros.

• **À l'actif** : les immobilisations correspondent aux aménagements (terrasses, mobilier enfants et ados,) et matériel informatique. Elles ont progressé en 2011 par l'immobilisation du câblage des chambres à hauteur de 12 368 €. Les autres créances représentent les recettes 2011 qui seront encaissées début 2012. L'actif circulant, c'est-à-dire les liquidités de l'association, s'établit à 167 784 au lieu de 132 562 euros : cette progression doit être corrigée du mécénat d'GDF SUEZ de 40 000 € encaissés par avance ce qui représente une dégradation de notre trésorerie de 4 778 €.

## II- BILAN D'ACTIVITES 2011

### • Les aides aux Familles

Le montant total des aides aux familles 2011 s'établit à 34 903 euros. Il est en progression de 29 % par rapport à 2010 et comprend :

- 33 303 euros d'aides directes aux familles
- 1 600 euros dépensés pour 400 tickets repas.

**113 aides** ont été distribuées à 90 familles en 2011 (en 2010, 143 aides avaient été allouées à 76 familles)

La moyenne par famille est en augmentation par rapport à 2010: 370 € contre 334,28 €.

## Détail du poste aides aux familles 2011

Type d'aides 2011	Montant	en % du total	2011/2010
Charges quotidiennes (1)	17 520	50%	20%
Tickets repas	1 600	5%	0%
Hébergement	1 881	5%	9%
Aides transport	4 460	13%	6%
Frais médicaux, paramédicaux (2)	2 842	8%	87%
Aides vestimentaires	200	1%	33%
Frais d'obsèques (16 familles)	6 400	18%	94%
<b>Total</b>	<b>34 903</b>	<b>100%</b>	<b>29%</b>

(1) Les charges quotidiennes se composent principalement de 29 aides quotidiennes pour un montant de 9 835 €, de 16 prises en charge d'attente d'allocations familiales pour 5 670 € et de 7 aides alimentaires pour un montant de 1 250 €

(2) Les frais médicaux et paramédicaux sont constitués de 3 aides pour les prothèses capillaires pour 796 €, de 2 aides pour la prise en charge liée à psychomotricité des enfants pour 800 € et de la prise en charge de l'atelier relaxation pour 1 246 €.

- **Les animations dans le service :**

- 35 interventions annuelles de **clowns** dans le Département Pédiatrie (avec une subvention de 2500 € du Club Rotary)
- 40 demi-journées de prestations **Conte et Musique** dont 30 assurées en duo le mercredi après midi et 40 demi-journées de prestations musique destinées à l'atelier Adolescents/Jeunes Adultes (70 % du budget financé par l'Apaesic)
- Les **goûters** animés par des parents bénévoles chaque premier samedi du mois
- **L'animation de la salle de jeux** par les bénévoles les samedis, dimanches et certains jours fériés ; cette année a vu le départ de certains bénévoles de la première heure mais aussi le recrutement de nouvelles personnes
- L'organisation de **la fête de Noël** le 14 décembre après-midi avec plus d'une centaine de cadeaux distribués et le spectacle « Conférence Clownesque » d'Yvan Gauzy ; les cadeaux ont été joliment emballés par des bénévoles de la société KPMG
- L'atelier poterie animé par Catherine Cauhape Coudure
- L'atelier de détente et de relaxation pour les parents animé par Gaëlle Ribière (financé par l'Apaesic)

- **L'information des familles et le dialogue avec les milieux professionnels :**

- Participation au C.A. de la MAPESIC, à la CRUQPC, au RIFHOP, à l'UNAPECLE et aux ateliers de réflexion sur les soins palliatifs
- Participation à une table ronde des associations liées à l'Institut Curie

- **Les manifestations au profit de l'Apaesic :**

Citons notamment :

- Une comédie musicale par les élèves du lycée Montalembert de Nogent sur Marne sous la direction de Janick Gudjonson: 1 000 €
- Le concert de Noël à Pontoise par les Amis de l'Orgue Notre Dame : 2 500 €
- Les concerts de Louveciennes : 1 090 €
- Le concert des Gospel Colors : 1 828 €
- Une course organisée par les élèves de l'École Normale Supérieure: 1 040 €
- Expo de Noël à Enghien 777 €

## L'APAESIC LANCE DES GROUPES DE PAROLE POUR LES FRÈRES ET SŒURS

À partir du mois de septembre 2012, l'Apaesic inaugure à la Maison des Parents des groupes de parole pour les frères et sœurs d'enfants ou d'adolescents en traitement pour un cancer.

Avoir un frère ou une sœur malade peut créer un certain nombre d'inquiétudes ou de préoccupations qu'il n'est pas toujours facile d'exprimer. L'expérience de participer à un groupe de parole est pour un frère ou une sœur, un complément utile, nécessaire et distinct du soutien individuel qui peut être mis en place.

Nous sommes convaincus de l'intérêt de pouvoir proposer à toute famille dont un des enfants est en cours de traitement, un tel dispositif pour la fratrie.

C'est pourquoi, aujourd'hui, un espace d'écoute et de parole, animé par des psychologues, s'ouvre aux frères et sœurs des enfants ou adolescents soignés pour un cancer dans l'un des quatre services spécialisés d'Ile de France (Institut Curie, Institut Gustave Roussy, Hôpital Armand Trousseau, Hôpital Robert Debré).

Se retrouver en groupe permet de partager son expérience et de se reconnaître dans celle des autres, d'être soutenu par ses semblables et de faciliter la parole.

Les groupes sont « ouverts » et sans contenu préalablement défini (chaque frère et sœur peut s'inscrire dès qu'il le désire mais une participation régulière par la suite est souhaitée

afin de permettre le meilleur bénéfice pour chaque participant). La participation est gratuite. L'inscription préalable est nécessaire.

→ **Les rencontres** auront lieu le 2<sup>e</sup> mercredi après-midi de chaque mois, les 6- 12 ans, de 14h à 15h30 ; les 13-18 ans, de 16h à 17h30.

→ **Les dates pour 2012 :**

- ✓ 12 septembre
- ✓ 10 octobre
- ✓ 14 novembre
- ✓ 12 décembre

De 15h30 à 16h, un goûter sera organisé par les bénévoles de l'Apaesic pour les deux groupes.

→ **Le lieu :**

**Maison des parents Irène Joliot-Curie**, 13 rue Tournefort, 75005 Paris

→ **Pour s'y rendre :**

- ✓ Bus : 21, 27, 38, 82, 84, 89
- ✓ Métro : Ligne 10 – Cardinal-Lemoine - Ligne 7 – Place Monge
- ✓ RER B : Luxembourg

→ **Pour s'inscrire :** [contact@apaesic.org](mailto:contact@apaesic.org) ou Mme Claude Plasseraud : 06.32.96.33.32

*Avec le soutien de l'UNAPECLE, de la Ligue Nationale contre le Cancer, de l'Institut National du Cancer, du LEEM (Les industries du médicament), et de la Maison des Parents Irène Joliot-Curie.*







**Objet : convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**le 6 juin 2012**

Chers Adhérents,

Nous avons le plaisir de vous convier à la prochaine Assemblée générale ordinaire de l'association Apaesic qui aura lieu le 28 juin 2012 à 19h, Salle de Réunion, Département d'Oncologie Pédiatrique, 5<sup>ème</sup> étage. :

L'ordre du jour prévu est le suivant :

- Bilan d'activités et bilan financier 2011
- Approbation des comptes 2011
- Présentation et vote du budget de l'année 2012
- Projets 2012
- Renouvellement du Conseil d'administration
- Questions diverses

**Le rapport de gestion et des activités 2011 est inclus dans cette « Lettre. » Les autres documents à l'appui de l'ordre du jour peuvent être consultés par tous les adhérents au bureau de l'association les lundi et jeudi de 11 h à 16 h. Ils peuvent être adressés par mail sur simple demande à l'adresse suivante : [contact@apaesic.org](mailto:contact@apaesic.org)**

**Cordiales salutations,**

**Olivier PUJO  
Président**

Nous comptons vivement sur votre participation à cette Assemblée générale. Toutefois, si vous ne pouviez être présent, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir vous faire représenter en remplissant le pouvoir ci-dessous et en nous le retournant. ***Seuls sont admis au vote les membres de l'Association à jour de leur cotisation.***

✂-----

**POUVOIR**

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

donne pouvoir à M. ou Mme \_\_\_\_\_

pour me représenter à l'Assemblée générale ordinaire du 28 juin 2012, prendre part aux délibérations et voter en mon nom.

Le \_\_\_\_\_ 2011                      Signature \_\_\_\_\_

## LE CANADA

Je vois ça comme une grande forêt  
avec une maison tous les quarante kilomètres  
et les maisons sont des cabanes en bois  
et quand on sort de la maison, il y a un grand lac  
et pour aller en ville, il faut le traverser en barque  
et, une fois traversé, il y a une heure de marche avant de trouver la route  
et il faut faire du stop pour aller au centre-ville.  
Je vois ça en une partie urbaine et l'autre partie plutôt rurale  
Avec plein d'arbres et d'animaux comme des poules.



### Proverbe :

*Si les poules pouvaient voler, on n'aurait pas besoin de mettre une heure pour chercher le pain.*

(Texte de Ludovic M. -- Atelier d'Écriture animé par Martine Raud).

#### NOS COORDONNÉES



APAESIC  
Institut Curie  
26 rue d'Ulm  
75248 PARIS Cedex 05

#### NOS PERMANENCES

Bureau de l'Apaesic, 5<sup>e</sup> étage, au fond de  
l'hôpital de jour après les portes battantes.

Lundi et jeudi de 11 h à 16 h

Téléphone : 01 44 32 42 89

Courriel : [apaesic@hotmail.fr](mailto:apaesic@hotmail.fr)

Site Web : [www.apaesic.org](http://www.apaesic.org)

Nous avons besoin de votre soutien financier pour continuer ensemble à faire vivre notre association et pour entreprendre nos actions d'entraide auprès des patients et des familles concernées par les cancers de l'enfant. Nous comptons sur vous.



#### BULLETIN D'ADHÉSION ET DE SOUTIEN

à nous retourner accompagné de votre règlement à l'ordre de : APAESIC  
Institut Curie 26 rue d'Ulm 75248 PARIS Cedex 05

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

.....Code postal .....

Ville ..... Adresse e-mail .....

Première adhésion

Renouvellement d'adhésion

Famille d'enfant soigné à l'Institut  
Curie

Autre (précisez) .....

Adhésion 20 €

Don \_\_\_\_\_ €

Total de mon versement  
\_\_\_\_\_ €

Date

Signature